

Commentaire présenté par courriel à l'Office des Transports du Canada

Nom : Denys Marquis

Sujet : Consultation sur les nouvelles exigences de remboursement

Bonjour,

Je vous écris pour savoir où en sont rendu les démarches avec les compagnies aériennes au sujet des remboursements.

Nous avons acheté une croisière dans les caraïbes en décembre 2019 pour avril 2020.

Au mois de mars 2020, le gouvernement du Canada, nous recommandait de pas voyager dans d'autres pays. Notre croisière fut annulée.

Pour notre croisière, on nous a offert un crédit, de même valeur, pour deux (2) ans. Si après deux (2) ans on ne reprenait pas une croisière avec eux, on serait remboursé à 100% en argent.

Pour ce qui est du vol, avec SunWing, on nous a offert un crédit, jusqu'au 31 décembre 2021, pour reprendre un vol sinon notre argent serait perdu. Je trouve injuste que SunWing, n'est pas mit notre argent, qu'on leur a donné en décembre, en fiducie, jusqu'à ce que l'on parte au lieu de sent servir, en se disant que ceux qui vont nous donner de l'argent en avril pour un vol en juillet, on s'en servira en avril.

Même si le gouvernement du Canada, nous dit d'éviter de voyager, je pense que tant qu'a perdre mon argent je serais aussi bien d'aller une (1) semaine à Miami, car le 31 décembre 2021 arrive bientôt.

Je sais que mes commentaires se perdrons dans la grande organisation du gouvernement du Canada où qu'il seront jugés inappropriés, mais nous les gens du Canada on a jamais de réponses à nos questions ou le délai sera expiré et on perdra notre argent.

Je pense que le gouvernement devrait nous rembourser, avec preuves justificatives, et après cela, il ferait les démarches lui-même pour se faire rembourser peut être qu'à ce moment là, les choses aboutiront plus vite.

Merci,